

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 869 du 2 juillet 1953

n° 869

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 juillet 1953

Numéro JO

n° 10 du 01/08/1953

Date du numéro

1 août 1953

### TEXTE INTÉGRAL

Est rengagé pour deux ans dans la Milice de la Côte Française des Somalis, à compter du 1er juillet 1953 : M. Mohamed Ali, Mle 928, 2e classe, Dépôt.